



VILLE DE QUIMPERLE - SERVICE D'EAU POTABLE

10 Avenue du Coat-Kaër - CS 20131 - 29391 QUIMPERLE CEDEX

t 02 98 96 37 59 - f 02 98 96 47 76 - e eau-assainissement@ville-quimperle.fr

DEMANDE D'INTERVENTION

1 • Demandeur(s)

Monsieur Madame M. et Mme

Nom(s) - Prénom(s) :

Domicile :

Téléphone / Fax : Fixe : Portable : Fax :

E-mail :

Agissant en qualité de : Propriétaire(s) Syndic Gérant(s) Locataire(s)

2 • Lieu d'intervention

Adresse :

..... (préciser le n° du lot si lotissement)

3 • Nature de l'intervention

- Réalisation d'un branchement d'eau potable
- Ouverture d'un branchement d'eau potable
- Fermeture d'un branchement d'eau potable
- Transformation d'un branchement d'eau potable
- Pose d'un comptage (compteur + accessoires)

Autre :

4 • Date d'intervention souhaitée :

5 • Devis à établir : OUI - NON

6 • Facturation de l'intervention (si destinataire différent du point 1)

Nom du destinataire et adresse :

Le(s) demandeur(s) devra(ont) se conformer, en tous points, aux conditions techniques et financières en vigueur.

Fait à, le

Signature(s) :

Si le terrain est situé **hors** lotissement :

- * Un plan de masse et un plan de situation seront joints à toute demande de branchement ou de pose de compteur d'eau potable
- * **Un piquet avec mention "eau" devra être planté sur le terrain à l'emplacement souhaité du compteur** (à 1.00 m de la limite de propriété)

Cadre réservé au Service d'eau potable	
NOUVEAU / ANCIEN PROPRIETAIRE	
NOUVEAU / ANCIEN LOCATAIRE	
INDEX ET DATE DU RELEVÉ	
INTERVENANT	